

COMMENT PAYER MON LOYER ?



La SEMADER met à votre disposition plusieurs modes de règlement pour permettre à chacun de trouver une solution adaptée à sa situation personnelle.



✓ LE PRELEVEMENT

C'est simple, sûr et gratuit.

Le prélèvement régulier sur mon compte bancaire se fait à la date que j'ai choisie parmi les trois qui me sont proposées : le 5, le 10 ou le 15 de chaque mois. Je ne risque pas d'oublier les échéances, je n'ai pas de frais d'envoi, je contrôle le montant à payer avec la quittance de loyer que je reçois chaque mois.

Pour cela, il me suffit de faire la demande sur mon espace client en ligne ou bien auprès de mon agence et de remplir le formulaire de demande de prélèvement.



✓ LE CHEQUE

Je peux déposer mon chèque, accompagné du coupon de l'avis d'échéance, dans la boîte aux lettres de l'agence ou le remettre à l'accueil de celle-ci. Je peux également l'envoyer par courrier au siège de la SEMADER à l'Etang-Salé.



IMPORTANT Si j'ai des difficultés pour payer mon loyer, je n'attends pas et je prends contact rapidement avec la SEMADER.

✓ LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

C'est simple, pratique et immédiat.

2 possibilités :

- **Je paie mon loyer par téléphone au 09 70 28 92 32 (prix d'un appel local),** c'est un service disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7. Je me munis de mon numéro de compte affaire sur mon échéance. Je saisis le montant sans les centimes (en prenant le solde indiqué en haut de page à droite dans le coupon pré-découpé). J'entre ensuite mes coordonnées bancaires. Et je reçois la confirmation de paiement par SMS.
- **Je me déplace à mon agence** avec ma carte bancaire pour régler mon loyer.

✓ LE PAIEMENT SUR MON ESPACE CLIENT EN LIGNE

C'est pratique et facile.

- **Je créé gratuitement mon espace personnel** à partir de mon smartphone, de mon ordinateur ou de ma tablette.

Pour créer mon compte, je complète mes coordonnées (6 premiers chiffres de mon compte affaire, nom, prénom, date de naissance) et je valide ensuite mon inscription en cliquant sur le lien reçu sur mon adresse mail.

Depuis mon ordinateur rendez-vous sur mon-espace-client.semader.fr

Depuis mon smartphone, téléchargez l'application SEMADER



Attention : la création de votre compte nécessite que vos coordonnées soient correctement renseignées dans notre base clients. Si vous n'y arrivez pas, contactez-nous.



EST-CE QUE JE PEUX CHANGER DE MODE DE PAIEMENT ?

Oui !

Vous êtes libre de changer de mode de paiement à tout moment. Par exemple, vous pouvez opter pour le paiement par carte bancaire si vous traversez une période où vos revenus sont irréguliers. Si pour une raison quelconque vous êtes en difficulté, vous pouvez changer la date de votre prélèvement ou payer le solde par carte bancaire.

